

Coopération urbaine

L'action internationale de la France pour le développement des villes

La conférence des Nations unies sur les établissements humains, *Habitat 2*, qui s'est tenue à Istanbul (Turquie) en juin 1996, a souligné l'importance du processus mondial d'urbanisation et la contribution essentielle des villes au développement économique, social et culturel des pays.

Dans la continuité d'*Habitat 2*, le ministère des Affaires étrangères a lancé un groupe de travail sur « la coopération urbaine de la France ». Piloté par l'Isted, il a rassemblé des agents du ministère des Affaires étrangères, du ministère de l'Équipement, du ministère de l'Économie et des Finances et de l'Agence française de développement.

Un document (français, anglais, espagnol) a été réalisé qui présente les défis de l'urbanisation et fixe les nouvelles orientations de la coopération française urbaine. Il est destiné à guider l'action des agents des différentes institutions françaises de coopération internationale en matière de développement urbain. S'appuyant sur l'expérience plus riche tirée d'une longue tradition de coopération avec les pays d'Afrique et de la Méditerranée, il prend par ailleurs en compte les acquis de relations moins globales, mais aussi approfondies, avec des villes d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe centrale.

Au sommaire :

- L'urbanisation des pays en développement,
- Les défis de l'urbanisation,
- La coopération urbaine de la France depuis 1996,
- Les orientations.

Contact

Anne Charreyron-Perchet, chargée du pôle « ville »

☎ 33 (0)1 40 81 78 02 – Mél. : anne.charreyron-perchet@i-carre.net

